|  |
| --- |
| **AIX-MARSEILLE** |
| **13 SUIVI DES ENSEIGNANTS VOLONTAIRES SUITE A LA JOURNEE ACADEMIQUE DE LA PEDAGOGIE (JAP)** |

Date de début : 4/1/2019

Date de fin  : 6/1/2020

Expérimentation article L.314-2 :**Non**

|  |  |
| --- | --- |
| **Description de l’expérimentation :**  Depuis cinq ans, l'académie d'Aix-Marseille met en avant les enseignants qui innovent en matière de démarche pédagogique dans le cadre d'une journée académique de la pédagogie (JAP). L'expérimentation porte sur le suivi volontaire des équipes enseignantes qui le souhaitent, au lendemain de cette manifestation. Les équipes qui répondent au message de la CARDIE sont accompagnées durant une ou deux années, sur le terrain, par un binôme composé d'un accompagnateur polyvalent et d'une personne ressource experte dans la thématique mise en avant. | |
| **Thématique(s) de l’expérimentation :**   * Apprentissages fondamentaux * Formation des enseignants * Confiance, bien-être, climat scolaire | |
| **Hypothèses à évaluer :**  Nous espérons susciter l'envie de dépasser le caractère évènementiel et festif de cette journée pour rentrer dans une véritable dynamique d'évolution professionnelle.  Nous aimerions réfléchir avec l'équipe aux six questions suivantes :  1) En quoi votre action est innovante ?  2) En quoi génère t-elle un regard positif sur les élèves ?  3) En quoi contribue t-elle à faire évoluer les pratiques enseignantes ?  4) En quoi contribue t-elle à améliorer les résultats et les attitudes des élèves ?  5) En quoi crée t-elle de l'intelligence collective au sein de l'établissement ?  6)En quoi induit-elle une réorganisation de l'établissement lui-même ? | |
| **Méthode d’évaluation :**  Les six questions présentées plus haut font l'objet d'une auto-évaluation. Elles seront au cœur d'un échange collectif planifié à trois reprises dans le processus (lors de la visite introductive qui fait suite à a JAP, puis six mois après le lancement de l'accompagnement, enfin au terme de l'accompagnement).  Sur la question 5, au-delà de la perception de l'équipe enseignante elle-même, nous apprécierons l'évolution à partir de l'échelle suivante :  - Nous sommes passés d'une juxtaposition de compétences (étape 1) à un travail fédérant tous les enseignants sur un même objet d'étude (étape 2).  - L'équipe a suffisamment avancé dans la concrétisation de son action pour pouvoir la présenter à des pairs venant d'établissements extérieurs. A ce stade, l'équipe devient ainsi une "équipe ressource", on pourra aussi parler d'établissement formateur" (étape 3).  - L'équipe est capable de se remettre en question et de faire évoluer son projet après l'échange précédent, ce qui maintient l'action et le collectif de professeurs dans une vraie dynamique. A ce titre, l'établissement peut être qualifié "d'apprenant" (étape 4). | |
| **Responsables de l’évaluation :**  L'équipe de direction de la CARDIE (composée de 4 membres) est chargée de recenser et de synthétiser les auto-évaluations affiliées à chaque accompagnement. Pour le cinquième point, elle établira un état des lieux à partir de l'échelle présentée dans la rubrique précédente. Elle sera aidée pour la compléter par le binôme d'accompagnateurs dépêché sur place. | |
| **Résultats année précédente :**  L'expérimentation n'a pas encore une année de mise en œuvre. | |
| **Actions prévues à l’issue de l’expérimentation :**  Nous aimerions étendre le dispositif à l'ensemble des accompagnements de la région académique (académie d'Aix-Marseille et de Nice). | |
| **Public(s) concerné(s) :**  Personnels de l’Éducation nationale  **Secteur(s) d’enseignement concerné(s) :**  Public  Privé sous contrat  **Cycle(s) concerné(s) :**  Cycle 1  Cycle 2  Cycle 3  Cycle 4  Cycle 4 | **Nombre concerné :**  d’élèves :  d’enseignants : 40  d’établissements : 40  d’écoles : 7  de collèges : 15  de lycées généraux et technologiques : 6  de lycées polyvalents : 3  de lycées professionnels : 9 |
|  |
| **Champ(s) de la recherche concerné(s) par le(s) partenariat(s) :** | |

|  |
| --- |
| **Objectifs de recherche :** |
| **Résultats mis en évidence par la recherche :** |
| **Apports de la recherche dans le cadre de l’expérimentation :** |
| **Modalités de valorisation de la recherche :** |